

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE  
DE DOMART SUR LA LUCE**

**SEANCE DU 19 AVRIL 2011**  
**Convocation du 11 février 2011**

Le dix-neuf avril deux mille onze à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Gérard **DUFOUR**, Maire.

---

**Etaient présents** : **DELIENS** Sylvain **CARON** Yves, **CHAVERON** Colette,  
**DRODE** Catherine, **DUFOUR** Gérard, **GAUDRILLER** Patrick,  
**HERLY** Didier ,**PILLON** François, **WALLET** Jacky

**Etaient excusés** : **BINET** Frédéric, **ELOY** Sabrina (pouvoir à Jacky Wallet)

**Secrétaire de séance** : Sylvain Deliens

Date de convocation : 07 avril 2011                      Date d'affichage : 07 avril 2011  
Membres en exercice : 11      Membres présents : 9 + 1 pouvoir    Exprimés : 10

**Objet** : **Approbation du compte de gestion dressé par monsieur BECOURT Dominique,**  
**Receveur**

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont exactes.

- 1- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2010 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
  - déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par le Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour expédition conforme,  
Le Maire